



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation CSA-FS des Hautes-Pyrénées du 18 juin 2026

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les membres de la FS des Hautes-Pyrénées,

Alors que nous nous réunissons pour traiter des questions cruciales de santé et de sécurité au travail, notre première pensée va à notre collègue de la cité scolaire La Serre de Sarsan de Lourdes, à qui nous apportons notre totale solidarité. Au-delà de cette situation, l'UNSA Éducation souhaite relayer la vive inquiétude qui gagne aujourd'hui les personnels du département des Hautes-Pyrénées sur les thèmes suivants :

1. L'ambiance thermique et l'état du bâti scolaire

Face aux vagues de chaleur qui se prolongent et se répètent, les conditions d'accueil deviennent invivables. Madame l'Inspectrice d'Académie, une communication urgente à destination des écoles et des municipalités de notre département s'impose. Là où la sécurité n'est plus garantie, il faut réorganiser l'accueil. Nous demandons la création, dès la rentrée, d'un Groupe de Travail au sein de la F3SCT afin de bâtir une base de données fiable sur l'état thermique du bâti scolaire public, préalable indispensable à une politique ciblée de prévention.

2. La gestion des élèves au comportement hautement perturbateur

L'analyse des registres RSST révèle une explosion des risques psychosociaux. L'accueil d'élèves dits « éruptifs » épuise nos collègues bien au-delà du raisonnable. Sur le terrain, cet épuisement professionnel engendre une réelle résignation. De nombreux collègues n'ont plus l'énergie d'alimenter le RSST, faute d'effets visibles sur leur quotidien. L'obligation de scolarisation ne saurait primer sur le droit des personnels à travailler en sécurité.

3. La protection des personnels face aux violences et à la judiciarisation

Face à la hausse alarmante des violences et des menaces de certains parents, de nombreux enseignants vivent dans une profonde insécurité. Ce climat toxique engendre un lourd impact psychologique. L'UNSA Éducation exige que les préconisations de prévention se traduisent par des actes concrets et que l'institution apporte un soutien total, visible et immédiat pour protéger ses personnels.

Vous l'aurez compris, Madame l'Inspectrice d'Académie, la surchauffe dans nos écoles n'est pas seulement thermique, elle est aussi humaine.